

## CONSEILLER EN PROJETS PROFESSIONNELS

### Bilans de compétences, outplacement, évolution professionnelle

#### Conseiller spécialisé dans l'accompagnement de l'évolution professionnelle et de l'élaboration de projets professionnels

#### Dates

J 07 au V 08/02/19 +  
L 11 au M 13/03/19 +  
J 04 au V 05/04/19 +  
J 09 au V 10/50/19 +  
J 06 au V 07/06/19 +  
J 27 au V 28/06/19

#### Durée

**13** jours – 91H

#### Tarifs

Individuel **3 410 €**

Entreprise **4435 €**

#### Lieu

Institut REPERE  
78 av du Général Michel Bizot  
75012 Paris

#### Contacts

Sadia Chami  
01 43 46 89 25  
[sadia.chami@institut-repere.com](mailto:sadia.chami@institut-repere.com)

Ketty Dampied  
01 43 46 89 48  
[ketty.dampied@institut-repere.com](mailto:ketty.dampied@institut-repere.com)

Les constantes évolutions du monde du travail et la réforme en cours de la formation professionnelle continue rendent nécessaire pour la grande majorité des personnes de construire et faire évoluer leurs projets professionnels. Que ce soit dans le cadre du bilan de compétences, du conseil en évolution professionnelle (préconisé par la réforme), de l'outplacement, des reconversions (nécessaires ou souhaitées), du reclassement, de la mise en place de plans de formation, dans toutes ces situations, un conseil spécialisé dans l'accompagnement de l'évolution professionnelle et de l'élaboration de projets professionnels est de plus en plus nécessaire. Ces pratiques exigent des compétences relationnelles, techniques et juridiques. Ce qui fait toute la différence, c'est votre capacité à établir des relations de confiance avec les bénéficiaires et les partenaires institutionnels, ainsi que votre connaissance du fonctionnement des dispositifs légaux. L'acquisition d'une méthodologie d'accompagnement à la construction de projets professionnels permet de renforcer les compétences des personnes qui occupent cette fonction de conseiller, qu'ils soient responsables RH, managers, coachs ou accompagnants.

#### Objectif

Etre capable de permettre à un bénéficiaire de construire un projet professionnel concret et réaliste ainsi que de déterminer les étapes nécessaires à sa réalisation. Savoir conduire des bilans de compétences ou accompagner des procédures d'outplacement, reconversion ou reclassement. Mieux connaître le cadre réglementaire de ce type de pratique.

#### Public

Les personnes menant des entretiens dans le cadre de fonctions de conseil, les membres des services RH, les coachs et tous ceux qui exercent des professions d'accompagnement professionnel. Les personnes qui souhaitent pratiquer le conseil en évolution professionnelle, les bilans de compétences, l'accompagnement en outplacement, reconversion ou reclassement.

#### Prérequis

Une pratique professionnelle de l'accompagnement (formation, coaching, consulting, recrutement, etc.), ainsi qu'une expérience de l'entreprise de préférence en lien avec les services RH des entreprises.

#### Contenu pédagogique

##### Module 1 (2 jours) : La relation conseiller/bénéficiaire

La construction d'un rapport de confiance.

L'adaptation non-verbale à l'autre (posture, voix, gestes, rythme).

L'utilisation des méta-programmes (identification/différenciation, taille de découpage, systèmes de tris et cadre temporel).

##### Module 2 (3 jours) :

##### Jours 1 et 2 : Les critères de construction d'un projet atteignable

La stratégie de définition d'objectifs (forme affirmative, contrôle, réalisme, étapes, écologie). Les outils de questionnement qui permettent d'identifier les éventuels obstacles internes à la réalisation du projet (opérateurs modaux, cause-effets, généralisations).

L'identification des motivations (du factuel aux critères/valeurs, les niveaux logiques).

L'analyse du parcours et la mise en évidence des motivations.

## Module 2 :

### **Jour 3 : Agir dans le cadre de la formation professionnelle**

Le contexte historique et institutionnel de la FP ; Le cadre légal des interventions et actions de FP ;  
Les acteurs clé de la FP dans leurs prérogatives respectives. ; Les ressources financières dédiées à la FP ;  
Les aspects réglementaires et de contrôles de la FP ; Les évolutions et perspectives en 2015 ;  
Le développement du cadre légal de la FP.

### **Module 3 (2 jours) : Les bases du projet et les motivations**

Les deux phases de la construction du projet : ouverture et fermeture.  
Les trois supports du projet : motivations - compétences – faisabilité.  
L'élargissement du cadre : découverte des métiers, des possibilités offertes par la formation ou la VAE ; leurs limites.  
Le test « Motivations & Métiers » : comparaison avec l'analyse du parcours.

### **Module 4 (2 jours) : L'identification des compétences**

La mise en évidence des compétences et des capacités : mise en relation avec celles qui sont nécessaires à l'exercice d'un métier (fiches ROME, bases documentaires, etc.).  
L'enquête sur le terrain.

### **Module 5 (2 jours) : La sélection d'un projet principal**

La mise en phase du projet avec la dynamique du sujet.  
L'identification des obstacles et des contraintes : pistes d'actions correctives.  
Les outils d'aide à la réalisation du projet : VAE, formation, techniques de recherche d'emploi, création d'entreprise.

### **Module 6 (2 jours) : La conclusion et l'évaluation du travail**

Le plan d'action détaillé et daté.  
Le document de synthèse.  
L'entretien préliminaire.  
Le suivi et l'évaluation.  
La commercialisation de ce type de prestation en entreprise.

## Moyens pédagogiques

**La pédagogie** : Apports théoriques et études de cas fondées sur des expériences professionnelles. Travail en binôme pour les différentes phases du bilan. Mise en situation et simulations. Exercices pratiques à réaliser entre les sessions.

**Accompagnement** : Accompagnement des stagiaires entre sessions via Internet.

**Evaluation des compétences** : une auto-évaluation est réalisée en fin de formation.

**Aides à la réalisation des bilans** : fourniture des documents nécessaires à la passation et l'analyse d'un test d'identification des centres d'intérêts professionnels. Test élaboré et validé à partir de la typologie de HOLLAND par Clément CAVÉ & Françoise CAVÉ.

**Supervision et certification** : une certification est délivrée à l'issue de la formation et après réalisation d'un bilan complet avec un client. Les comptes rendus des séances sont supervisées afin d'obtenir la certification.

## Animation



**Françoise CAVE** - Formatrice, coach et psychothérapeute. Docteur en Psychologie, Françoise a enseigné la psychologie en université pendant dix ans avant de découvrir la PNL au milieu des années 80. Enseignante certifiée par le New York Training Institute depuis 1988, elle partage son activité entre l'animation de formations, la conduite de bilans de compétences et la supervision de coachs et de psychothérapeutes.



**Sylvie MEYER** - Consultante, formatrice, coach et sophrologue. Diplômée en Sciences Humaines, Maître Praticien en PNL, formée à l'Ennéagramme et aux Constellations Familiales. Après un parcours de responsable de formation, elle intervient en conduite de bilans de compétences, en orientation scolaire et professionnelle, en recrutement et en accompagnement individuel.